

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP. : — 3 mois, 5 fr.; 6 mois, 9 fr.; Un an, 16 fr.
HORS DU DÉP. : — » 6 » 11 » 20

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue Valentré.
PARIS : HAVAS et Co, 8, place de la Bourse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.
Imprimerie A. Laytou.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent
RECLAMES — 50

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout département est facultative dans le Journal du Lot.

Chemins de fer d'Orléans. — Service d'Été

Arrivées à CAHORS	Départs de CAHORS	LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	PÉRIGUEUX	BORDEAUX	PARIS
11 h. 16 ^m matin.	5 h. 40 ^m matin.	7 h. 28 ^m matin.	9 h. 10 ^m matin.	8 h. 56 ^m matin.	5 h. 53 ^m soir.	10 h. 13 ^m soir.	4 h. 39 ^m matin.
5 h. 10 ^m soir.	1 h. 40 ^m soir.	2 h. 51 ^m soir.	4 h. » » soir.	4 h. 22 ^m soir.	11 h. 6 ^m »	4 h. 41 ^m matin.	2 h. 48 ^m soir.
10 h. » »	5 h. 40 ^m »	7 h. 34 ^m »	8 h. 52 ^m »	9 h. 33 ^m »			

Train de marchandises facultatif : {Départ de Cahors — 5 h. 15^m matin.
Arrivé à Cahors — 8 h. 56^m soir.

Train de foire : {Départ de Libos. — 6 h. 43^m matin.
Arrivée à Cahors. — 8 h. 48^m matin.

Cahors, 7 Juin.

On sait que M. Jules Simon vient de prendre parti, à Lyon, contre les lois Ferry. Il n'a pas hésité à faire connaître les grands résultats obtenus par la pratique de la liberté; il a rappelé le nombre de maisons d'instruction et d'élèves que compte chaque ordre religieux, et il a ajouté : « Je sais qu'on rivalise dans ces sociétés à qui fera le plus de bien; et en effet, partout où l'on comprend la réalité des questions, au lieu de se diviser on s'unit. »

Les journaux nous apprennent que M. Jules Simon a constaté que les associations religieuses avaient créé un nombre considérable d'écoles publiques, de collèges, de séminaires et d'universités; qu'elles avaient recueilli plus de vingt-six millions de donations, que l'Etat les avait légalement autorisées à recevoir, sans compter les dons secrets et les subventions inconnues, et cela pendant les six dernières années qui viennent de s'écouler.

L'orateur a dit en outre qu'il n'était pas venu à Lyon pour critiquer l'enseignement clérical, mais pour établir que, la liberté ayant permis au clergé de faire tant de choses, il fallait garder soigneusement une liberté aussi précieuse, car, d'après lui, il serait loisible à tous d'en faire autant.

Ce sont de grandes et belles paroles. Elles ne nous étonnent pas de la part de M. Jules Simon, dont le renvoi fut si impolitique et si déplorable le 16 mai 1877.

Avis au *Republicain du Lot*. M. Jules Simon est devenu lui aussi, compère des jésuites et indigne de la qualité de français!

Mais voici bien autre chose. Le haut personnel diplomatique, celui qui précisément se distingue par son attachement à la République, est adversaire déclaré des lois Ferry.

Avant de partir pour Constantinople, où il va reprendre possession de l'ambassade de France, M. Fournier a eu un long entretien avec M. Waddington dans lequel, après avoir reçu de M. le ministre des affaires étrangères des instructions définitives en ce qui touche les affaires d'Orient, il a été amené, en sa qualité de sénateur, à lui dire son sentiment sur certains faits de notre situation intérieure.

M. Fournier, résumant ce qu'il avait eu l'occasion de faire comprendre au ministre dans de précédentes conversations, a exprimé le regret qu'il éprouvait en voyant le gouvernement persister dans l'attitude qu'il a prise, par la présentation des lois Ferry, contre les congrégations religieuses. Il a blâmé très-énergiquement ces projets, et a déclaré que s'ils étaient adoptés par la Chambre des députés et soumis à l'approbation du Sénat, il voterait contre.

Il tenait, à ce qu'il a ajouté, à avertir loyalement le ministre de ses desseins, et à mettre, dès à présent, sa démission à la disposition du Président de la République, si le cabinet inclinait à croire que la fonction exercée par un sénateur était de nature à altérer la liberté de son vote. Il a complété d'ailleurs cette communication en faisant encore savoir au ministre que si l'article 7 de loi Ferry était définitivement adopté, il ne conserverait pas son ambassade et demanderait à être relevé de ses

fonctions.

Le langage de M. Fournier reproduit et affirmé par le *Moniteur universel*, se trouve absolument conforme à celui qui a été déjà tenu, ou bien aux communications épistolaires qui ont été déjà faites par M. de Saint-Vallier, ambassadeur à Berlin; le général de Chanzy, ambassadeur à Saint-Petersbourg; l'amiral Pothouau, ambassadeur à Londres, et l'amiral Jaurès, ambassadeur à Madrid.

Les sectaires de l'école du *Republicain du Lot*, croient pouvoir nier impunément les droits de la conscience, et appeler leurs adversaires des scélérats, des drôles, des misérables, en ajoutant qu'ils ne sont pas français. Toutes ces insultes retombent sur ceux qui les profèrent. On ne baillonne pas la conscience, elle crie, elle proteste, et elle triomphe.

La nouvelle d'Égypte que nous avons donnée avant hier par dépêche spéciale, est commentée par tous les journaux.

Le *Moniteur universel* s'exprime ainsi sous le coup de la première émotion :

Nous serions bien aise de savoir, malgré le ton cassant du consul allemand, quelles pourront bien être les suites sérieuses dont il a parlé. S'agit-il d'une simple démonstration navale ou d'une campagne d'Égypte? Nous suivrions l'une ou l'autre, le cas échéant, avec le plus grand intérêt.

On lit dans le *Temps* :

Le consul allemand, dans une entrevue avec le khédive, ayant insisté pour avoir une réponse, Ismaïl lui aurait dit de s'adresser au sultan pour avoir satisfaction. Une fin de non-recevoir aussi lestement présentée serait chose assez étonnante pour qu'il convienne d'attendre la confirmation de cette nouvelle. Si la dépêche est exacte, la réponse du khédive pourrait s'expliquer de deux manières : il veut céder, et par amour-propre il désire avoir la main forcée par son suzerain; ou bien, il s'est acquiescé à la Porte-Ottomane des appuis assez forts pour lui faire espérer qu'un recours des puissances serait sans effet à Constantinople. Mais il y a une troisième hypothèse qu'a dû prévoir le khédive. Il est possible qu'une puissance européenne, l'Allemagne, par exemple, puisque aussi bien c'est l'Allemagne qui se trouve aujourd'hui en jeu, n'accepte pas cette fin de non-recevoir, et veuille régler directement et immédiatement la question avec le khédive lui-même. Les observations prêtées par le dépêche d'aujourd'hui au consul allemand, sur la réponse du khédive, semblent indiquer l'intention de ne pas se contenter de cette réponse.

REVUE DES JOURNAUX

Le résultat de la grande discussion, qui a abouti à l'invalidation de M. Blanqui, frappa la France.

On lit à ce sujet dans le *Journal des Débats* :

Nous sommes convaincus que la circonscription de Bordeaux qui a voté pour M. Blanqui sera la première à comprendre et à accepter cette leçon. On l'avait trompée, on lui avait fait croire que la loi n'était rien, que son suffrage était tout. On l'avait enivrée de l'idée que la Chambre et le gouvernement s'inclineraient avec empressement devant son vote. Le conflit dont on a parlé aujourd'hui, on s'est bien gardé d'en dire un mot pendant la période électorale. Il n'y aura pas, disait-on, il ne peut pas y avoir de conflit. C'est sur la foi de ces promesses

que Bordeaux a voté : il voit maintenant ce qu'il en est. M. Le Royer est-il un républicain, oui ou non? Et bien l'ce gouvernement républicain s'est prononcé contre la validation! Cette Chambre républicaine n'a réuni que 33 voix pour la validation! Voilà ce que Bordeaux n'avait pas prévu, mais ce qu'il a vu maintenant. On dit que Bordeaux s'obstinera, recommencera. Nous n'en croyons rien! On trompe le suffrage universel, on ne le vicia pas au point de le tourner contre la loi. Le suffrage universel, peut commettre une erreur d'un jour, mais il ne fait pas de barricades.

Liberté.

Enfin, voici une parole ministérielle que nous pouvons louer sans réserve! M. Tirard a fait entendre à la fédération industrielle du Nord des déclarations fermement libérales qui tracent la politique du gouvernement dans le débat qui s'agit entre la liberté et la protection. Ceux que M. Raoul Duval a appelés spirituellement « les marquis du Pain cher », et parmi eux, celui qui mérite ce nom mieux que tout autre, M. Pouyer-Quertier, le grand seigneur de la filature, l'ardent agitateur qui mène la campagne du privilège contre l'intérêt public, savent désormais que le ministre de l'agriculture et du commerce combattra énergiquement leurs doctrines et leurs prétentions.

« Vous êtes protectionnistes, » a dit nettement M. Tirard; « moi, je suis libre échangiste. »

Voilà le langage viril qui convient aux hommes du pouvoir. Quand on dirige les affaires d'un grand pays, on est tenu d'avoir des principes sur toutes les questions fondamentales et de les affirmer, en toute circonstance importante, pour éclairer les esprits et les intérêts, comme on déploie un drapeau pour conduire des soldats à la bataille.

M. Tirard a vaillamment arboré l'étendard de la liberté commerciale. Félicitons-le de cet acte qui met fin aux incertitudes dont étaient encore enveloppées les intentions du gouvernement.

La doctrine de la protection, c'est le pacte de famine! Pour enrichir un petit nombre de monopoles, on affame toutes les industries secondaires qui en dépendent.

C'est ainsi que, pour favoriser la filature, on rend impossible le tissage.

C'est ainsi que, pour maintenir les fermages des gros propriétaires, on veut faire payer le pain cher, en surélevant les droits sur les blés.

M. Tirard l'a dit en excellents termes : La masse énorme des consommateurs doit avoir le pas sur le petit nombre des producteurs. L'alimentation, le vêtement, les besoins journaliers du peuple, en un mot la vie à bon marché, doivent être la préoccupation constante de tous les gouvernements, surtout d'un gouvernement démocratique, et ce n'est que par la liberté commerciale qu'on peut y parvenir.

* * *

Il y a aujourd'hui un grand homme d'Etat qui, à la tête d'un vaste empire, porté au faite par de prodigieux succès, ayant reçu de la fortune tous les moyens d'accomplir des œuvres immenses de progrès et de civilisation, se trouve, comme Robert Peel en 1842, en face d'une crise où le malaise de l'industrie se complique du déficit du Trésor.

C'est M. de Bismarck.

Qu'a-t-il fait, depuis huit ans, de cet empire germanique qu'il a fondé sur la défaite de l'Autriche et sur le désastre de la France? Qu'a-t-il fait des cinq milliards que nous lui avons livrés pour prix de notre rançon?

Ces milliards se sont engloutis dans les dépenses gigantesques et improductives de la politique de la guerre, en armements, en fortifications, en canons et en munitions de toutes sortes.

Et maintenant, lorsqu'on a tant dépensé pour tuer les hommes qu'il ne reste plus rien pour les faire vivre, lorsqu'on ne sait où trouver des ressources pour rétablir l'équilibre des budgets, lorsque la misère grandit, lorsque l'ouvrier souffre, lorsque le peuple murmure, quel est le remède que le grand-chancelier applique au mal profond qui travaille le nouvel empire?

Juste le contraire de celui que Robert Peel a appliqué en Angleterre dans des circonstances analogues et non moins graves.

Robert Peel a demandé des forces régénératrices à la liberté économique; M. de Bismarck les demande à la protection. Robert Peel a donné au peuple la vie à bon marché; M. de Bismarck, en augmentant les droits sur les blés et sur toutes les subsistances, va déterminer un enrichissement général et rendre intolérables les conditions d'existence des classes inférieures.

Robert Peel, représentant du parti protectionniste, s'est converti à la liberté; M. de Bismarck, ministre d'un gouvernement libre-échangiste depuis cinquante ans, se convertit au protectionnisme.

Mais le protectionnisme ne sauvera pas l'Allemagne des crises où elle se débat; il les aggravera, au contraire.

Journal des Débats.

Voilà cinq ou six ans qu'on travaille au rétablissement de l'isolement économique des peuples; mais ce n'est pas une œuvre aisée. Tous les progrès acquis s'opposent à cette étrange tentative. Nous n'avons aucune crainte qu'on y réussisse. On ne relèvera pas d'une manière durable les tarifs abaissés en 1860, parce que la nature des choses s'y oppose. Mais pendant plusieurs années on vivra au milieu d'une agitation, d'une instabilité qui seront funestes aux affaires. Nous le déplorons pour notre pays, nous n'en sommes pas inquiets pour notre doctrine.

Une doctrine a deux méthodes pour assurer son triomphe : l'épreuve de ses propres mérites, elle a été faite avec éclat de 1860 à 1875; la démonstration de l'impuissance des doctrines contraires, c'est à quoi nous assistons depuis trois ans; et dans quel temps cette seconde expérience sera péremptoire.

République française.

La situation des troupes anglaises dans l'Afrique australe est devenue si critique, qu'aucune opération sérieuse n'a pu être entreprise par le général Chelmsford contre les Zoulous, depuis qu'il a débouqué le détachement du colonel Pearson investi dans Ekowé, c'est à-dire depuis les premiers jours du mois d'avril. On avait espéré que l'arrivée des renforts considérables qui ont été envoyés de la Grande-Bretagne dès que fut connue la catastrophe d'Isandlana permettrait de reprendre promptement l'offensive et de faire disparaître les déplorables conséquences de ce désastre. Mais des difficultés morales et matérielles de toutes sortes s'y sont opposées. Ces difficultés ont atteint un tel caractère de gravité, que le gouvernement a jugé nécessaire d'envoyer sur le théâtre de la guerre un homme jouissant de toute sa confiance et possédant les qualités voulues pour remettre les choses en bon état. Cette mission a été dévolue à sir Garnett Wolseley, qui vient d'être nommé gouverneur et commandant en chef dans la province de Natal, le Transvaal et les territoires avoisinants.

L'issue de la lutte ne peut être douteuse. Les Anglais en sortiront évidemment vainqueurs. Il le faut dans l'intérêt de leur principale colonie africaine, et, quelque grands que puissent être les sacrifices nécessaires pour y parvenir, aucune considération ne les arrêtera jusqu'à ce qu'ils aient obtenu pleine et entière satisfaction. Cette certitude d'un appui moral et matériel indéfini facilitera beaucoup la lourde tâche du nouveau gouverneur militaire. Sa mission n'en est pas moins fort délicate, et il lui faudra beaucoup de temps pour triompher de cette peuplade de barbares qui tient en échec les troupes britanniques depuis cinq mois bientôt. Les soldats ne font pas défaut, puisque les forces effectives s'élèvent en ce moment à 21,000 hommes environ, dont 17,000 sont Anglais.

Les maladies déciment les troupes et certaines localités sont si insalubres que le général Chelmsford a dû faire évacuer des postes dont l'occupation était fort avantageuse au point de vue stratégique, tels que la redoute de Ginghalova.

Cettwayo, est décidé à une résistance énergique;

il vient même d'incendier son Kraal royal afin d'enlever tout objectif à l'armée ennemie. Son intention serait alors de faire la guerre d'embuscades, d'obliger son adversaire à agir par petits détachements, de le harceler, d'attaquer ses convois, c'est-à-dire d'avoir recours à cette tactique de partisans dont une invasion, si puissante qu'elle soit, ne triomphe qu'aux prix de longs efforts.

INFORMATIONS

Il est utile de bien connaître les états de service du député *in partibus* de Bordeaux :

Auguste Blanqui, née à Puget-Théniers (Alpes-Maritimes), le 1^{er} février 1805.

Condamné, le 12 janvier 1831, à un an de prison : insultes aux magistrats ;

Condamné, le 12 janvier 1832, à un an de prison ; cris séditieux et complot.

Condamné, le 11 août 1836, à deux ans de prison : société secrète (société des Familles) et fabrication clandestine de poudre.

Amnistié le 7 mai 1837.

Condamné à mort le 31 janvier 1840 : émeute des 12 et 13 mai 1839. — Peine commuée, le 4 février 1840, en déportation perpétuelle.

Délivré par la révolution de 1848.

Condamné, le 2 avril 1849 à dix ans de détention, pour l'affaire du 15 mai 1848.

Condamné, le 18 juillet 1861 à quatre ans de prison, pour société secrète.

Condamné, le 29 avril 1872, à la déportation perpétuelle dans une enceinte fortifiée, pour les insurrections du 17 août 1870, du 31 octobre 1870, du 22 janvier 1871.

Nommé membre de la Commune le 26 mars 1871, pour le vingtième arrondissement, par 13,859 voix sur 16,729 votants et 20,960 inscrits.

Voilà ce qui s'appelle une carrière bien remplie !

Un journal de Berlin annonce que l'amnistie qui sera prononcée à l'occasion des noces d'or de l'empereur d'Allemagne s'étendra aux Alsaciens-Lorrains qui n'ont pas profité du décret du 9 février 1878 par lequel l'empereur d'Allemagne promettait de gracier tous les jeunes gens des provinces annexées qui se présenteraient avant le 1^{er} septembre de la même année, pour satisfaire à la loi militaire.

Un petit nombre seulement des Alsaciens-Lorrains auxquels s'appliquait ce décret a répondu à l'invitation du gouvernement allemand.

L'obstination de M. Emile Ollivier ne connaît pas de bornes. Il ne se contente pas d'avoir élevé un conflit au sein de l'Académie, il veut saisir le public de ses griefs et morigéner *coram populo* la commission qui a osé ne pas permettre à l'ancien ministre du 2 janvier de répondre à M. Henri Martin par un discours, où la vérité et les

convenances sont également méconnues.

M. Emile Ollivier publie dans les journaux une lettre qu'il vient d'adresser à ses collègues de l'Académie, à propos du vote d'ajournement qui a eu lieu.

M. Ollivier ne pouvait pas donner plus complètement raison à ceux qui sont d'avis que l'Académie, au lieu d'ajourner à six mois la réception de M. Henri Martin, eût mieux fait de confier à un membre moins animé que M. Emile Ollivier du désir de choquer l'opinion publique, le soin de répondre au récipiendaire.

Devant la 8^e chambre correctionnelle de Paris, a comparu M. Emile Chausse, gérant du journal le *Proletaire*, prévenu du délit d'apologie de faits qualifiés crimes par la loi, pour avoir fait paraître dans ce journal — numéro du 17 mai dernier — un article ayant ce titre : Anniversaire du 18 mars, et ce sous-titre : L'Expiation, et renfermant l'apologie de l'assassinat des généraux Clément Thomas et Lecomte.

Le tribunal a condamné ce communard à un an de prison et 1,000 fr. d'amende.

Le phénomène volcanique qui vient de se produire à l'Etna prend des proportions extraordinaires. L'éruption augmente d'heure en heure et devient tout à fait inquiétante. La lave s'étend toujours ; elle descend sur une longueur de onze kilomètres et une largeur de 1,200 mètres. Le spectacle qu'offre le volcan est indescriptible. La lave a fini par se précipiter dans la rivière Alcantara. D'après une dépêche de l'agence Havas, le village de Mojo serait détruit après avoir été abandonné par ses habitants. D'effrayantes détonations continuent à se faire entendre à chaque instant.

En Espagne, l'union de toutes les fractions de la droite, sous le nom officiel, mais d'une exactitude incomplète, de parti conservateur-libéral, est maintenant à l'ordre du jour. Cette union a été hautement proclamée vendredi, à la soirée donnée par le maréchal Martínez Campos, et dans laquelle le président actuel du conseil des ministres et son prédécesseur, M. Canovas del Castillo, se sont chaudement et mutuellement complimentés.

La fête de la Pentecôte a été célébrée dans toutes les églises de Paris avec la solennité habituelle, et comme toujours aussi les édifices religieux se sont trouvés trop petits pour contenir la foule des fidèles. Il semble qu'à mesure que s'accroissent les cris de haine du radicalisme la ferveur des catholiques prend un caractère plus édifiant. A ceux qui s'imaginent de bonne foi que les croyances religieuses tendent à disparaître, il faut conseiller une visite aux églises dans ces jours où la piété des fidèles est plus particulièrement sollicitée par la solennité de la fête célébrée. A tous les hommes de foi cet édifiant spectacle doit aussi servir de leçon en

leur rappelant qu'il ne faut jamais désespérer de l'avenir ainsi que du bon sens des pouvoirs constitués.

A la Chambre des représentants belge, M. Malou, chef du parti catholique a fait une allusion qui a été très remarquée. Le président de l'ancien cabinet catholique a donné à entendre que Léon XIII aurait obtenu des évêques belges qu'ils prissent en face de leur gouvernement une attitude moins hostile. Il a déclaré, du reste, que, si le nouveau projet que l'on discute sur l'instruction primaire, venait à passer, les catholiques déserteraient les écoles publiques et fonderaient des écoles privées.

En Allemagne, le parti catholique commence à réclamer avec raison le prix de l'alliance contractée entre lui et le chancelier de l'Empire sur le terrain des lois de finances et de douanes. Une belle part lui a été faite dans le bureau du Reichstag. Après la démission du président et du vice-président de cette Assemblée, MM. de Forckenbeck et de Stauffenberg, tous les deux libéraux-nationaux, la première vice-présidence a été donnée à M. de Frankenstein. Ce mouvement vers le centre catholique avait été d'autant plus significatif que les conservateurs-libéraux auraient voulu, dans cette occasion, donner de l'avancement à l'un des leurs, M. de Lucius, second vice-président, et l'un des familiers du prince de Bismarck, si le centre n'eût indiqué très nettement que jamais il ne voterait pour M. de Lucius. Le centre a donc lieu d'être satisfait de la position qu'il occupe dans le bureau du Reichstag. Mais ce n'est là qu'une satisfaction platonique. Pour que sa victoire soit complète, il faut l'abrogation des lois ecclésiastiques, connues sous le nom de lois de mai, et à défaut d'un succès aussi grand, aussi peu probable, une application anodine de ces lois, une amnistie pour quiconque a été condamné pour les avoir enfreintes et, avant toutes choses, la sortie du ministère de M. Falk.

M. Spuller a déposé sur le bureau de la Chambre son rapport relatif aux projets Ferry. Ce rapport qui est très étendu, va être imprimé et sera distribué dans une huitaine de jours. Le jour de la discussion sera fixé immédiatement après cette distribution. Contrairement, en effet, aux informations que plusieurs journaux ont données, l'examen de l'important projet de M. Ferry ne sera pas ajourné à l'hiver prochain. La discussion aura lieu certainement dans le courant du mois de juin, soit avant, soit après celle du budget de 1880.

24 orateurs se sont fait inscrire au bureau de la Chambre pour prendre part à la discussion.

On remarque parmi les orateurs qui doivent parler contre les projets, deux députés de la gauche, MM. Lamy et Lacaze.

On annonce, d'un autre côté, que M. Léon Renault demandera la suppression de l'article 7 qui frappe d'exclusion les congrégations non autorisées.

CHRONIQUE LOCALE

Le Maire de la ville de Cahors invite les jeunes filles-pauvres de la commune qui désirent concourir comme rosières, pour être dotées, le 14 juillet prochain, au moyen de la fondation établie par M. Valet Armand, en commémoration de la journée du 14 juillet 1789, à déposer, au secrétaire de la Mairie, dans le plus bref délai, leurs demandes avec les pièces justificatives à l'appui.

Il y a longtemps déjà que nous avons fait ressortir, dans ce journal, la nécessité de réunir dans un local spécial tous les objets présentant quelque valeur archéologique ou artistique, trop volumineux pour pouvoir être placés dans les salles du Musée.

Aujourd'hui il y a urgence à faire cette appropriation. L'erez-de-chaussée de l'ancien palais de justice est en effet loué à la manutention militaire, et les constructions vont commencer.

Dans le préau de ce vaste bâtiment se trouvent déposés plusieurs objets antiques très intéressants, entre autres un grand bloc de marbre admirablement sculpté, et représentant le *chrisme*, c'est-à-dire la marque distinctive des objets fabriqués aux premiers temps de l'introduction du christianisme dans la Gaule. Cette pierre se trouvait dans une ancienne église de Saint-Cernin-de-Thézel, aujourd'hui complètement démolie. D'après la tradition locale, c'était le recouvrement du tombeau d'un prince romain de la famille de Constantin-Grand. Transportée à Cahors par ordre de M. de Chamisso préfet du Lot, cette dalle fut déposée au préau de l'ancien palais de justice.

Il faudrait donc le plus tôt possible placer ces objets précieux à l'abri des détériorations, dans un endroit convenable.

On nous signale l'antique barbacane, à côté du bureau d'octroi de la porte de Paris. Il y a là une vieille salle assez grande, au rez-de-chaussée, dans laquelle on pourrait aussi transporter le four gallo-romain qui gêne la circulation dans le vestibule de la mairie.

Nous soumettons cette question à M. le maire, à M. l'architecte-voier, à la Société des études et à toutes personnes éclairées et amies de l'archéologie et des beaux-arts. J. M.

Un très violent orage a éclaté sur Cahors, jeudi soir. La pluie mêlée de grêle tombait à flots et d'épouvantables rafales enlevaient les briques des toits, les tuyaux de cheminées, déracinaient les vieux arbres et cassaient les plus grosses branches. Quoique ces coups de vent n'aient pas eu longue durée, les dégâts sur divers points de la ville sont considérables.

Nous lisons dans le *Journal de Lot-et-Garonne* :

Ce matin samedi, le Gravier, les boulevards et les alentours de la ville d'Agen présentèrent

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

7 Juin 1879. (50)

Correspondance Littéraire AD. FAVRE.

LE

CHASSEUR DE PANTHÈRES

PAR ERNEST CAPENDU.

XVII

LES MASSACRES A DAMAS.

Ce triple mouvement fut fatal à tous. Séparés, enveloppés, assaillis de toutes parts, les deux Français et le chasseur de panthères disparurent dans un cercle de Druses, tandis que d'autres assassins couraient assouvir leur furie sur les pauvres enfants demeurés sans défense.

On ne voyait plus rien. C'était un amas confus de bras s'élevant et s'abaissant, de corps roulant les uns sur les autres... La lutte ne pouvait durer... c'en était fait des trois généreux compagnons, quand des burnous blancs apparurent. Vingt arabes surgirent à la fois.

Reproduction interdite.

Un homme de taille moyenne, mince et élégant, au teint basané, à la physionomie noblement expressive, était à leur tête, son yatagan au fourreau.

« Qu'Allah protège les Français ! » dit-il d'une voix vibrante en étendant la main.

Les Arabes s'élançèrent comme des lions et repoussèrent les Druses. Abou'l-Abbas, Henri et M. Lerno tout sanglants, tout meurtris, se redressèrent plus menaçants encore.

« Mort aux giaux ! hurla Malhoun-Khatoun en ralliant ses hommes.

— Mort ! mort ! vociférèrent ceux-ci en revenant au combat.

— Abd-el Kader ! cria Abou'l-Abbas en s'élançant vers l'Arabe, sauve ces enfants et ce prêtre chrétien ; nous couvrirons la retraite. »

Arabes et Druses se regardaient menaçants. La lutte allait s'engager de nouveau. Sur un signe de l'émir, quelques-uns de ses hommes emportèrent les jeunes filles échappées au carnage, et s'efforcèrent d'entraîner le prêtre.

« Mort ! mort ! » cria Malhoun-Khatoun en voyant survenir une troupe de soldats turcs.

Des coups de feu éclatèrent soudain. Un nuage de fumée envahit l'église et déroba aux regards assaillants et assaillis. Des éclairs rapides sillonnaient cette vapeur blanchâtre et la déchiraient comme l'éclair de la foudre déchire la nue, et, au bruit de la fusillade intérieure, se mêlaient les clameurs sinistres du dehors.

Tout à coup une clarté rougeâtre brilla ; l'église fut éclairée tout entière, et un jet de flammes s'élança vers la voûte. Les Druses venaient d'allumer l'incendie.

La fusillade cessa ; la fumée tourbillonna, poussée par les flammes ; la toiture craqua, s'effondra d'un côté ; le nuage opaque trouvant une issue s'échappa en colonne noirâtre, et le pavé de l'église demeura dégagé et illuminé.

Plus un être vivant n'était debout. Abd-el-Kader, Henri, Abou'l-Abbas, M. Lerno, les Arabes, le prêtre et les jeunes filles, que n'avaient pas massacrés les Druses, avaient disparu. Les assassins, eux-mêmes s'étaient repliés, laissant le champ libre à l'incendie. Des cadavres gisaient entassés pêle-mêle. Le corps de la religieuse était étendu dans une mare de sang ; des enfants massacrés l'entouraient. Plus de vingt Druses se débattaient dans le rôle de l'agonie suprême.

L'un d'eux couché en travers la porte, ne donnait plus aucun signe de vie : celui-là était le cheik, c'était Malhoun-Khatoun.

Les Druses et les Turcs encombraient la cour ; ils semblaient hésiter sur ce qu'ils avaient à faire.

Dans la ville, la fusillade retentissait plus furieuse et plus continue ; les flammes s'élevaient de toutes parts ; des cris effrayants déchiraient les airs.

Puis à ces cris, à cette fusillade, se joignit le bruit lourd et sonore que fait une troupe de cavaliers chargeant au galop ; des clameurs frénétiques accompagnaient ce bruit. On eût dit que la foule, tout à l'heure terrifiée et sans espoir, acclamait subitement un libérateur que le ciel lui eût envoyé.

« Mort au giaux ! mort à Abd-el-Kader ! » hurla une voix dans le pensionnat ; et un homme revêtu du costume turc, qui s'était tenu depuis quelques instants sur le seuil de la chapelle embrasée, bondit à la tête des assassins.

XVIII

UN DESCENDANT DE JACOB.

Depuis les massacres de Deir-el-Kamar personne n'avait osé revenir fouler le sol de la malheureuse cité détruite. L'œuvre des Druses avait commencé le 3 juillet ; elle s'était accomplie dans la nuit du 4 au 4, et le 30 du même mois, vingt-six jours après, la ville offrait encore le lugubre et effrayant spectacle de la désolation.

(A suivre).

un aspect assez curieux. Une noée de petits papillons les avait envahis, et ils étaient si nombreux qu'on n'avait que très difficilement sur la voie publique. Vers dix heures, il avait un peu disparu, mais il en est resté une assez grande quantité pendant toute la journée. C'est l'orage d'hier soir qui a dû probablement nous amener ces hôtes peu agréables.

Expériences à la Sorbonne — Jendi soir, M. le ministre de l'instruction publique, accompagné de M. du Mesnil et d'un certain nombre de notabilités scientifiques, s'est rendu au laboratoire de la Sorbonne pour assister aux belles expériences de lumière électrique de M. Jamin. Les essais les plus variés ont donné des résultats tout à fait satisfaisants. L'étude théorique de cette remarquable découverte a été en effet, poussée si rapidement que le moment est prochain où les applications pratiques pourront commencer. Lorsque M. Jules Ferry a demandé à l'éminent professeur comment il pouvait lui témoigner sa satisfaction, M. Jamin l'a simplement prié d'accorder les palmes d'officier d'académie à son fidèle chef d'atelier, Cyprien Bollé. M. le ministre a immédiatement promis de faire droit à cette requête.

Théâtre de Cahors

Spectacle de Jeudi 12 juin 1879.

Compagnie Lyrique. — L. Lacan, directeur.

UNE SEULE REPRÉSENTATION

DE M^{lle} LEAVINGTON,

Première Chanteuse contralto de l'Académie de Musique,

M^{lle} C. Fabert, première chanteuse légère du Théâtre royal de Bruxelles;

M^{lle} Damonville, chanteuse légère des Théâtres du Havre et de Rennes;

M. Delbecchi, baryton des Théâtres de Bordeaux, Alger et Marseille;

M. Thévelin, ténor léger des Théâtres de Bordeaux, Rouen et Lille;

M. Lacan, ténor comique des Théâtres d'Avvers, La Haye et Bordeaux.

COMPOSITION DU SPECTACLE :

Calathée, opéra-comique en 2 actes, par MM. Michel Carré et Jules Barbier, musique de Victor Massé.

Les Noces de Jeannette, opéra comique en 1 acte, par MM. Michel Carré et Jules Barbier, musique de Victor Massé.

Brindisi de Lucrece Borgia, musique de Donizetti (4^e acte) chanté par M^{lle} Leavington, de l'Opéra.

* * *

Nous publions avec plaisir les lignes suivantes qui relatent, en termes excellents, le mérite des artistes lyriques que nous allons prochainement entendre sur notre scène.

Nous lisons dans le *Journal de Lot-et-Garonne* :

C'est déplorable, en vérité. Lundi soir, *Le Trouvère*, interprété par des artistes hors ligne, a fait à peine moitié recette. Faut-il attribuer cet insuccès à la chaleur, au malaise général des bourses provoqué par nos nombreuses fêtes de mai, ou à la situation anormale de notre théâtre? Un peu à toutes ces causes, et principalement au conseil municipal qui, faute de subvention suffisante, ne peut trouver un directeur sérieux. La troupe de M. Lacan souffre de la méfiance qu'inspirent au public les troupes de passage. Les bons paient pour les mauvais. Il y a longtemps que nous ne cessons de le répéter, d'accord en cela avec les principales feuilles parisiennes.

Des artistes tels que M^{lle} Leavington, Marris, Queyrel, Delbecchi, n'ont heureusement pas besoin de faire consacrer leur réputation à Agen; mais il est malheureux qu'ils soient traités comme la troupe qui nous donna *Camille Desmoulins*, il y a deux mois.

Cirque zoologique.

Les représentations du Cirque zoologique se poursuivent avec le plus grand succès. Tous les soirs on refuse des places. Un instant, avant-hier, un coup de vent terrible ayant enlevé la tente, on a cru que la soirée serait compromise; mais on avait compté sans l'énergie du directeur M. Cassali, qui a, dans la journée réparé les dégâts, et ouvert son cirque à l'heure réglementaire, à la grande joie des enfants.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS
du 31 au 7 Juin.

Naissances.

Cassan, Lucien, aux Tuileries.
Cassan, Anguste, rue du Rempart.

Mariages.

Faurie, Jean, et Darmaud, Françoise.

Décès

Mignot, Catherine, 73 ans, à Cabessut.
Delmas, Joseph, 79 ans, à Cabazac.
Cabane, François, 37 ans, à St-Georges.
Pradal Marguerite, 81 ans, à Labarre.
Babuel, Marie, 57 ans, rue de la Gare.
Delord, Guillaume, 69 ans, rue des Augustins.
Valet de Réganhac, Marie, 80 ans, à St-Barthélémy.
Fraisie, Fernand, 8 ans, rue Cotis.

CALENDRIER DU LOT. — Juin.

DATE	JOUR	SAINTS	FOIRES
8	Diman.	TRINITÉ	
9	Lundi.	s Prime.	Junies (les), Montgesty, Capdenac, Lacapelle-Marival, Cazillac, Payrac.
10	Mardi.	s Marguerite.	Castelfranc, Cajarac, Latronquière, Labastide-Murat, Beauregard, Creysse.
11	Mercredi.	s François.	
12	Jeudi.	FÊTE-DIEU	
13	Vend.	s Antoine de P.	castelnau, St-Géry, Brengues, Bretefoux, St-Sozy, Lavercautièrre.
14	Samedi.	s Basile, le G.	Montcabrier, Bétaillé.

Lunaisons du mois de Mai.

- ☉ P. L. le 4, à 1 h. 45 du soir.
- ☾ D. Q. le 11, à 5 h. 3 du soir.
- ☉ N. L. le 19, à 8 h. 29 du soir.
- ☾ P. Q. le 27, à 6 h. 5 du matin.

Les jours croissent de 17 m.

Pour la chronique locale, A. Layton.

BULLETIN AGRICOLE

Arras (Pas-de-Calais), 1^{er} juin.

La température continue d'être favorable aux grains en terre; la végétation a fait de rapides progrès depuis huit jours.

Crépy-en-Valois (Oise), 31 mai.

La culture se plaint du temps froid et de la pluie.

Chartres (Eure-et-Loire), 1^{er} juin.

Nous venons de passer une mauvaise semaine pour les blés en terre; ils n'avancent pas, la plupart des tiges ne montent pas et donneront probablement un bien faible épi.

Gannat (Allier), 31 mai.

Rien n'a souffert jusqu'à ce jour; avec du beau temps, nous aurons une bonne récolte.

Grenoble (Isère), 31 mai.

Nos récoltes sont bien en retard; mais si le beau temps que nous avons depuis deux jours continue, le mal sera moins grand qu'on ne le pense.

Lyon (Rhône), 4^{er} juin.

Les blés ne sont pas encore épiés dans notre rayon. On trouve les froments généralement d'un bon aspect; quelques champs paraissent engagés; il ne faut que du beau temps pour la floraison.

Les colzas ont bonne apparence.

L'avoine profite aussi avec les dernières ploies chaudes.

Lannion (Côtes-du-Nord), 29 mai.

Par continuation, nous avons un temps froid et humide, ce qui est peu favorable à nos récoltes; on demande de la chaleur.

Le Mans (Sarthe), 30 mai.

Nous avons aujourd'hui une belle journée, mais jeudi dernier nous avons eu de la grêle qui a fait beaucoup de mal à nos récoltes en terre.

Morlaix (Finistère), 31 mai.

La semaine a été peu favorable. Il a plu tous les jours et c'est la chaleur que l'on demande.

BULLETIN VINICOLE

Vermenton (Yonne).

Les affaires, chez nous, ont été très actives cette année, il ne nous reste plus que le tiers de la récolte 1878, qui cependant était abondante.

Neuville-de-Poitou (Vienne).

Notre contrée est désolée de subir, depuis si longtemps, le temps affreux qui ne semble nullement vouloir changer. C'est à présent qu'il est possible de juger de l'état dans lequel se trouve la vigne, dont la majeure partie des arçons sont dépourvus de bourgeons. Les jeunes vignes ont été plus particulièrement atteintes par la gelée: non-seulement la perte sera considérable, cette année, par suite de cette mauvaise sortie des bourgeons qui sont comme on dit, dans le vignoble *Borgnes*, mais ce sera pis encore pour l'année prochaine, car le bois de taille manquera forcément, si des contre-bourgeons ne viennent remplacer ceux que la gelée a détruits.

Sancerre (Cher).

Les travaux de la vigne se font dans de mauvaises conditions pour la première fois; la terre est tellement battue qu'il y faudra mettre deux fois plus de temps. La température est très défavorable; tous les jours un temps nuageux et froid.

Montrichard (Loir-et-Cher).

Le mauvais temps, que nous avons eu depuis quinze jours, n'est guère favorable aux récoltes et en particulier à la vigne.

On avait espéré que la lune rousse finie, celle qui la suit nous donnerait de beaux jours et de la chaleur.

Il en est autrement, le temps est toujours froid, aussi bien le jour que la nuit, en un mot il fait un temps très défavorable à la végétation.

L'aspect de la vigne dans les terrains froids et humides est navrant.

On sait que la science météorologique a fait des progrès considérables depuis un an. Les dépêches envoyées par le bureau de *New-York-Herard* deviennent presque prophétiques. Voici la plus récente. Il est probable que le temps annoncé n'affectera pas le Lot :

New-York, le 3 juin, 7 h. matin.

Une perturbation atmosphérique atteindra les côtes de la Grande-Bretagne et de la Norvège, affectant peut-être celles de la France, entre les 7 et 9. Forts vents ou bourrasques du Sud au Nord-Ouest. Eclairs. Température élevée.

DERNIÈRES NOUVELLES

Alger, 5 juin.

Les événements de la province de Constantine ont été de beaucoup exagérés. Tout se réduit à une rixe entre deux tribus, celles des Ouled-Daoud et Ouled-Boushinau, qui ont tué un caïd. Un autre caïd est venu pour mettre l'ordre avec les goums; il a été tué dans la bagarre.

Les troupes de Constantine, de Sétif et de Batna sont parties pour rétablir l'ordre. Le désordre est tout local. Alger et toute la province sont tranquilles.

Paris, 5 juin, 9 h., soir.

Les médailles d'honneur du Salon sont décernées à M. de Saint-Marceaux (section de sculpture, et à M. Carolus Durand (section de peinture).

Le prix du salon a été décerné à M. François Flameng.

Le *Temps* fait remarquer que la lettre arrivée du Cap le 30 mai, et donnant de bonnes nouvelles de la santé de l'ex-prince impérial, ne peut avoir été écrite que du 15 au 20 avril. Il ajoute que les journaux anglais ont des dépêches des 13 et 14 mai, arrivées *via* Madère.

M. le ministre du commerce a déposé un projet de loi tendant à autoriser le gouvernement à proroger pour six mois les traités de commerce actuellement en vigueur, et en a demandé le renvoi à la commission des douanes.

Une prorogation beaucoup plus longue serait préférable. La commission aura certainement à examiner cette question.

Divers députés vont déposer une proposition tendant à autoriser les commissions de recensement, dans les élections, à déclarer nuls les bulletins portant le nom d'un inéligible.

Le *Rappel* annonce que d'autres membres se proposent de compléter la proposition, en faisant déclarer nuls par la loi, les bulletins portant le nom d'un membre d'une dynastie déchue. Le gouvernement, assurait-on hier à Versailles, appuierait cette double proposition.

Bourse de Paris.

Cours du 7 Juin.

Rente 3 p. %	83 17
— 3 p. % amortissable	85 25
— 4 1/2 p. %	112 00
— 5 p. %	116 60

VALEURS DIVERSES au comptant.	CLOTURE du 6 juin	CLOTURE précédente
Banque de France	3.125 »	3.120 »
Crédit foncier	800 »	795 »
Orléans-Actions	1.208 75	1.205 »
Orléans-Obligations	394 »	396 80
Suez	747 50	748 75
Italien 5 %	82 10	82 30

Revue de France.

Sommaire de la livraison du 1^{er} juin.

Le fils d'Epiménide, légende contemporaine, par Bernadille.

Une préface de M. Pasteur.

L'Etat et les rentiers, par M. G. Cerise.

Le Pessimisme (suite), par M. L. Derôme.

Le grand secret dans l'église chrétienne au 1^{er} siècle, par M. Ferdinand Delaunay.

Le salon et les salonniers, par M. Victor Champier.

Revue musicale, par M. Albert de Lasalle.

Chronique de la Ferme et du Château, par M. G. de Cherville.

Tablettes judiciaires, par un ancien Conseiller.

La quinzaine politique (intérieur) par M. Louis Joly.

(extérieur) par M. Ch. Hubin.

Notices bibliographiques.

Bureaux : 13-15, quai Voltaire, Paris.

LE TOUR DU MONDE *Nouveau journal des Voyages*. — Sommaire de la 961^e livraison. (7 juin 1879). — Voyage d'exploration dans l'intérieur des Guyanes, par le docteur Jules Crevaux, médecin de 1^{re} classe de la marine française (1876-1877). Texte et dessins inédits. — Huit dessins de Riou, A. Rixens et R. Valette.

Hachette, boulevard St-Germain, 79, Paris.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 340^e livraison (7 juin 1879). — TEXTE : Franchise, par M^{me} C. Colomb. — Les Pays slaves de la Turquie, par Louis Rousselet. — Un Centenaire. — Un Nid, par M^{me} de Wit, née Guizot. — A travers la France : Cauterets, par A. Saint-Paul.

DESSINS : C. Delort, E. Bayard, A. Ferdinandus, T. Taylor.

Hachette, boulevard St-Germain, 79, Paris.

AUDOUARD

EX-PROFESSEUR DE PROTHÈSE ET DE CHIRURGIE DENTAIRES.

A PARIS

CHIRURGIEN-DENTISTE DU LYCÉE DE CAHORS
Sera à Cahors, du 1^{er} au 5 de chaque mois, Boulevard Nord, maison SOULIE.

Dents et Dentiers récemment perfectionnés, posés sans douleur ni extraction de racines, servant à la mastication comme les Dents naturelles, et s'adaptant au point de tromper l'œil le plus exercé (garantis 10 ans).
Guérison des maladies des Dents et des Gencives.

Traitement spécial des Dents déchaussées et chancelantes, redressements, plombages, suppression du tartre, métallisations, aurifications, obturations siliceuses imitant parfaitement l'émail des dents, en un mot, toutes les opérations relatives à l'art dentaire pratiquées d'après le système américain.

Récompenses à plusieurs expositions

DEMANDEZ PARTOUT

la

DÉLICIEUSE LIQUEUR DE PIN

DITE

ÉLIXIR DES VOSGES

TONIQUE ET HYGIÉNIQUE

QUI A OBTENU UNE

MÉDAILLE D'OR

à l'Exposition universelle de 1878. Cette liqueur se recommande par ses propriétés balsamiques et stomachiques; étendue d'eau, elle remplace avantageusement le SIROP DE PIN, dont elle renferme les principes actifs.

Fourgeaud et Lacoste, inventeurs et fabricants à Périgueux.

Dépôts dans les principaux établissements.

Actions de la Compagnie
Générale Transatlantique
Le **Crédit général Français**, 16, rue Le Peletier, à Paris, vend et livre IMMEDIATEMENT à ses guichets, dans ses succursales et dans ses Agences des départements
LES ACTIONS
de la Compagnie générale Transatlantique
au prix de 383 francs
Coupon de 15 fr. échéant le 2 juillet détaché.

Nous ne saurions trop appeler l'attention de nos lecteurs sur le système de crédit offert par la maison Abel Pilon (A. le Vasseur, gendre et successeur). Cette administration dont nous publions souvent des annonces, compte aujourd'hui plus de quatre cent mille souscripteurs, et son importance prend de jour en jour des développements plus considérables.

Ce succès n'a pas lieu de nous étonner; le Crédit littéraire et musical présente en effet des avantages qui permettent à toute personne de posséder les plus grands ouvrages scientifiques, littéraires, historiques, géographiques, etc., sans débours apparent (cinq francs par mois par chaque centaine de francs d'achat). Nous avons en main le Catalogue général de cette maison le plus complet de ceux qui existent en librairie; nos lecteurs peuvent se le procurer en faisant directement la demande, rue de Fleurus, 33, à Paris.

Bibliothèque classique du piano. Collection complète des 92 sonates de BEETHOVEN, CLEMENTI, HAYDN, MOZART et WEBER. 11 volumes grand format (1,700 pages), sur magnifique papier. Prix: 60 fr., payables 20 fr. tous les 4 mois. — Librairie ABEL PILON, rue de Fleurus, 33, à Paris.

Mendelssohn — Bartholdy. ŒUVRES COMPLÈTES (Édition Litolf). — Première série. Piano seul, 38 fr. 50. — Deuxième série. Piano et instruments à corde, 21 fr. 25. — Troisième série. Instruments à cordes, 14 fr. 50. — Quatrième série. Partitions d'orchestre, 22 fr. Les parties se vendent séparément, payables 20 fr. tous les 4 mois. — Librairie ABEL PILON, rue de Fleurus, 33, à Paris.

Chopin. ŒUVRES COMPLÈTES (Édition Litolf) pour le piano. 3 vol. Prix: 30 fr. payables 20 fr. tous les quatre mois. — Librairie ABEL PILON,

rue de Fleurus, 33, à Paris.

L'ÉCLAIREUR FINANCIER

Paraît tous les Samedis

RÉSUMÉ DE CHAQUE NUMÉRO : Informations financières, Articles d'actualités, Bilan de la Banque, Revue de la Bourse, Recettes des Chemins de fer, Renseignements sur les valeurs, Assemblées, Listes de tous les tirages, Prix exact des coupons, Cours des valeurs.

2 Francs PAR AN

PARIS, 45, rue Vivienne, 45, PARIS
UN NUMÉRO SPÉCIMEN EST ENVOYÉ GRATUITEMENT

Pour tous les extraits et articles non-signés
Le propriétaire-gérant, A. Layton.

RECUEIL

DE

Vieilles Chansons Quercynaises
par M. DAYMARD,

Ingénieur civil à Sérignac.

En vente à Cahors, à la Librairie GIRMA, Prix: 1 fr. — par la poste 1 fr. 20.

J. LARRIVE

5, rue de la Liberté, près de la Cathédrale, à Cahors, (Lot)

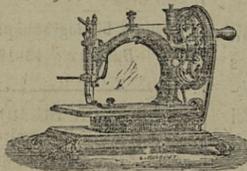
MERCERIE, BONNETERIE, DRAPERIE, CHAUSSURES,
ARTICLES DE VOYAGE.

Machines à Coudre de tous systèmes :



Elias Howe, Singer, Berthier, Godwin, Hurtu et Hautin,
Accessoires, pièces de rechange et fournitures, Coupe-boutonnères.

Tapis de table brochés
soie, Drapés, Algériens,
Tapis d'appartements et
passages. Carpettes et
Descentes de lits, Mo-
quette et haute laine.
Chemises crêtonne, blan-
ché et couleur. Caleçons
et Gilets flanelle de santé.



Galoches et chaussures
d'hiver. Couverture de
voyages françaises et an-
glaises. Chapelières, mal-
les fines et ordinaires.
Chancellières, Valises,
étuis à chapeaux. Couvre-
pieds, Indiennes meuble,
toiles, Nappes, Serviet-
tes calicots. Mouchoirs de poche, fil blanc et couleur.

SEMELLES HYGIÉNIQUES contre le froid des pieds. — Prix: 4 fr.

MACHINES A COUDRE, POUR ÉTRENNES :

La petite Silencieuse.	40 fr.	L'Abeille.	150 fr.
La Merveilleuse.	50	La machine-Bijou.	170
La Nec-plus-ultra.	90	La véritable Silencieuse. .	225
La Productive.	90	L'Active.	225



MACHINES

SYSTEME ELIAS HOWE :

N° 1, 200 f. N° 2, 225 f. N° 3, 250 f.



Pharmacie Centrale de Cahors

ESCROUZAILLES

PHARMACIEN

Successeur de F. VINEL

Successeur de M. Vinel, et voulant continuer les traditions de l'ancien et regretté Maître de la Pharmacie Centrale, j'ai l'honneur de prévenir le Public que je ferai tous mes efforts pour conserver et augmenter la confiance de la clientèle de la Maison. Ancien élève de M. FILHOL, professeur de chimie et Directeur de l'Ecole de Médecine et de Pharmacie de Toulouse, je viens me recommander à mes clients par ma conscience que j'ai de ma profession, l'attention que je porterai dans mes préparations pharmaceutiques et le prix modéré de mes produits.

On trouvera à la Pharmacie centrale, le dépôt de toutes les spécialités françaises et étrangères l'Elixir vermifuge, le sirop et pastilles des Chantres de F. VINEL, les Thés et Chocolat variés. — Les Bandages, Bas à varice sur mesure, Ceintures, ventrières, Irrigateurs, Clysopompes, Biberons, articles d'allaitement. Bout de sein, etc., etc. Les produits chimiques pour la photographie et l'industrie.

Outre ces articles, on trouvera encore à la Pharmacie Vinel, divers produits composés par le successeur, qu'il livrera au public avec la garantie de son nom. Tels sont : le Sirop pectoral contre les rhumes récents et anciens, l'Extrait fluide des 3 quinquinas pour préparer soi-même instantanément 1 litre de vin de quinquina; la Li-queur concentrée de goudron préparée par un procédé mécanique tout nouveau, employée avec succès, dans les maladies des voies urinaires et respiratoires; l'injection végétale, guérison assurée des maladies secrètes après 8 ou 10 jours de soins; diverses Eaux de toilette possédant des propriétés hygiéniques incontestables; un Composé chimique contre les tâches de rousseur et les boutons de la figure; l'eau chimique contre la chute des cheveux; le liniment à la glycérine contre les gerçures et les fissures de la peau; Eau de quinine, Eau de Cologne supérieure, Eau de Botos, Vinaigre de toilette, etc., etc.

LES PÉNITENTS

Origines, Histoire, Statuts
des Pénitents du Midi de la France,
etc.

Par M. B. MASSABIE,
Curé de N.-D.-du-Puy, à Figeac.

Ouvrage utile non-seulement aux Pénitents, mais à toutes les Confréries d'hommes et aux Corps de métier.
A Figeac, chez l'auteur: 3 fr. 50 (franco par la poste).

A Cahors, chez M. Crayssac, li-
braire.

TABLEAU DES DISTANCES
Nouvellement imprimé et complété jusqu'à ce jour
De chaque Commune du Département du Lot
aux chefs-lieux du Canton, de l'arrondissement
et du Département, dressé en exécution de
l'article 93 du règlement du 18 juin 1811
PRIX: 1 FRANC.
Chez M. Layton, rue Valentré, à Cahors.

LA GAZETTE DE PARIS
Le plus grand des Journaux financiers
HUITIÈME ANNÉE
Paraît tous les Dimanches.
PAR AN 4 FRANCS
Semaine politique et financière — Études sur les questions du jour — Renseignements détaillés sur toutes les valeurs françaises et étrangères: Chemins de fer, Tramways, Assurances, Canaux agricoles et de navigation, Charbonnages, Mines, Baux, Métaux, Ventes, Salines, etc. — Compte rendu des Assemblées d'actionnaires et d'obligataires — Arbitrages avantageux — Conseils particuliers par correspondance — Éléments des Coupons et leur prix exact — Vérification des listes de tirages — Collection des anciens tirages — Cours officiels de toutes les Valeurs cotées ou non cotées.
ABONNEMENTS D'ESSAI
2 F. LA Première Année
Prime Gratuite
LE BULLETIN AUTHENTIQUE
des Tirages Financiers et des Valeurs à lots
PARAISANT TOUS LES 15 JOURS.
Document inédit, renfermant des indications qu'on ne trouve dans aucun journal financier.
ENVOYER MANDAT-POSTE OU TIMBRES-POSTE
50, Rue Taubout — Paris.
LA GAZETTE DE PARIS a réuni dans son hôtel de la rue Taubout, n° 50, tous les services financiers utiles aux rentiers et capitalistes.

TOUT CONSOMMATEUR recevra gratuitement et franco, sur sa demande, le MAGNIFIQUE CATALOGUE ILLUSTRÉ des
Cols, Manchettes et Plastrons GRAY
en papier moulé et recouvert de toile, pour Hommes, Dames et Enfants.
Ce Catalogue, TRÈS COMPLET, contient en outre les dessins et prix d'un grand choix de Boutons, Cravates et autres articles d'utilité.
E. MEY et C^o, 43, B. des Capucines, PARIS.

PHILODERME INDIEN.
Une lotion matin et soir
guérit en un mois
FEUX DU VISAGE
BOUTONS, ACNÉ
Lyon, Pharm. MAZADE & DALOZ
ET DANS LES PRINCIPALES PHARMACIES
POUDRE MAZADE & DALOZ
14, rue d'ALGERIE, LYON
La seule infallible pour
détruire les
CAFARDS
s'emploie avec des pommes de
terre cuites, du sucre et de l'eau
Vente chez MM. les
Phar., drog^{is} et épiciers.
Dépôt à Cahors, Vinel, droguiste.

BULLETIN DES HALLES

FONDÉ EN 1846

JOURNAL QUOTIDIEN, PUBLIÉ LE SOIR APRÈS LA BOURSE DE PARIS
BUREAUX: 29, Rue de Viarmes, 29, — PARIS

Cote officielle et cours commerciaux de Paris; dépêches télégraphiques et correspondances particulières des principaux marchés français et étrangers.
Dépêches chaque jour de Lille, Berlin, Stettin, Hambourg, etc.; dépêches chaque semaine de Cette, Béziers, Pézenas, etc.
Revue de la semaine chaque samedi.

Farines, Grains, Huiles, Pétroles, Alcools, vins, Sucres, Mèlasses, Suifs, Fourrages, Bestiaux, Viandes, Beurres, Œufs, Fromages.

TARIF D'ABONNEMENT POUR LA FRANCE :

Edition (A), 7 numéros par semaine.	36 fr.	20 fr.	11 fr.
— (B), 3 — — — — —	28 —	15 —	8 —
— (C), 2 — — — — —	20 —	11 —	6 —
— (D), 1 — — — — —	12 —	7 —	4 —

Envoi gratis pendant huit jours à titre d'essai.

Pour s'abonner, envoyer mandat-poste ou valeur sur Paris,
au Directeur, 29, rue de Viarmes.

LE JOURNAL DU DIMANCHE

Recueil Littéraire et Illustré

paraissant chaque semaine, avec 16 pages de texte, gravures inédites, et un morceau de musique; formant deux beaux volumes chaque année.

ABONNEMENTS :

Un an, 8 francs. — Six mois, 4 francs.

Et pour tous les pays faisant partie de l'union postale: Un an 8 fr. 50.
Six mois, 4 fr. 25. Par un mandat sur la poste, adressé à l'Administrateur.

Le Journal du Dimanche commence sa vingt-troisième année. La collaboration des plus grands écrivains contemporains et les dessins de meilleurs artistes en font toujours le recueil placé au premier rang des publications illustrées.

Chaque Numéro contient la matière d'un demi-volume de librairie.

Trente-neuf volumes sont en vente

Le volume broché, pour Paris. 3 fr.
id. par la poste. 4 fr.

BUREAUX: Place Saint-André-des-Arts, 11, à Paris.

UN FRANC PAR AN.
1 FRANC par AN
Le Moniteur
des
Valeurs à Cots
52 NUMÉROS
PARAISANT TOUS LES DIMANCHES
Le seul journal financier qui publie la liste officielle des tirages de toutes les Valeurs françaises et étrangères.
LE PLUS COMPLET (40 pages de texte) LE MIEUX RENSEIGNÉ
une causerie financière, par le Baron LOUIS; une Revue de toutes les Valeurs; les Arbitrages avantageux; le Prix exact des Coupons; tous les Tirages sans exception; des documents inédits; la cote officielle de la Banque et de la Bourse.
On s'abonne à Paris: 17, rue de Londres.
NOTA.—Le prix de l'abonnement peut être envoyé en timbres-poste ou en mandat.

COMPLÉMENT FACULTATIF DU MUSÉE DES FAMILLES

MODES VRAIES TRAVAIL EN FAMILLE

Journal mensuel, le seul journal qui donne aujourd'hui des explications de petits ouvrages et travaux à l'aiguille. Patrons, Modèles, Broderies, Crochet, Tapisseries colorées, Tricot, Ouvrages nouveaux, Musique, Chiffres des abonnements en Broderie. — Paris, 7 francs par an; Départements franco, 8 fr. 50; avec le MUSÉE, 13 francs et 16 francs. On s'abonne au Journal du Lot.

Bureau: 29 rue Saint-Roch, Paris.

MUSÉE DES FAMILLES

Une livraison par mois avec dix à quinze magnifiques gravures inédites: un splendide volume par an. NOUVELLES, HISTOIRES, SCIENCES, VOYAGES, BEAUX-ARTS, ACTUALITÉS. Moralité irréprochable. Texte par A. Genevay, H. de la Blanchère, Bertoud, Comettant, Deslys, Etienne Marcel, Chalmel, Paul Cellières, R. de Navery, Verna, etc. Illustration, par A. de Bar, Bertall, Doré, Foulquier, Gavarni, Johannot, Lix, H. Scott, C. Gilbert, Kauffmann, Morin, etc. — Le volume de 1878 (45^e année de la collection) est en vente. Collection: les 30 premiers volumes, chacun, 4 francs, port en sus; les volumes suivants, 31 à 42, Paris, 6 francs, et 7 fr. 50. Les volumes 43 à 45, 7 francs; Départements, 8 fr. 50 franco.

ENVOI D'UN NUMÉRO SPÉCIMEN CONTRE 50 CENTIMES EN TIMBRES-POSTE.

PRIME A NOS LECTRICES

POUR NEUF FRANCS AU LIEU DE DOUZE

On reçoit pendant UN AN la Mode Française

Ce journal, paraissant tous les Samedis, est le plus intéressant, le mieux fait et le plus complet de tous les journaux de modes.
C'est le seul qui donne des Patrons découpés de grandeur naturelle.
Détacher ce bulletin et l'adresser, avec un mandat-poste de 9 francs, M. ORSONI, Administrateur de la Mode Française, 37, rue de Lille, à Paris.